



## Désordre établi au Liban

**A**U printemps 1996, l'opération israélienne contre le Liban, « Raisins de la colère », avait ébréché l'image d'un pays « en voie de reconstruction ». Malgré la réunion, à Washington le 16 décembre dernier, des Amis du Liban, qui a débloqué des fonds d'aide et a donné son quitus à l'équipe au pouvoir à Beyrouth, l'escalade verbale entre Israël et la Syrie a accentué les craintes, dans la population, de faire à nouveau les frais des tensions régionales. Les propos délibérément menaçants du coordinateur des activités israéliennes au Liban, M. Ouri Lubrani, en décembre 1996, alimentent également une véritable psychose chez les différents responsables. Cette inquiétude s'est visiblement propagée aux services de sécurité libanais quand s'est produit un attentat aux mobiles toujours inconnus contre un minibus civil syrien, à une vingtaine de kilomètres de Beyrouth, le 17 décembre 1996. Aussitôt, des rafles massives ont été menées dans les milieux de l'opposition chrétienne, alors qu'aucune piste sérieuse ne les justifiait. L'hypothèse d'une manipulation destinée à décapiter ce qui reste de cette opposition, pourtant inoffensive, a été avancée.

Quoi qu'il en soit, l'émotion suscitée par ces arrestations et les mauvais traitements infligés aux détenus devaient amener le chef de l'Etat à désavouer clairement sa police. Entre-temps, les interpellations, survenues à quelques jours de Noël, avaient envenimé encore un peu plus le désarroi des chrétiens. La réconciliation nationale reste à réaliser, le retour des déplacés est loin d'être achevé, et nombre d'entre eux sont convaincus qu'ils sont les seuls à payer les erreurs de la guerre. Ils sont persuadés que l'accord de Taëf de 1989 signifie le remplacement de l'ancienne hégémonie maronite par une hégémonie musulmane. Et le maintien à l'écart de la sphère institutionnelle des dirigeants chrétiens des années de guerre, qu'ils soient en exil comme le général Michel Aoun et l'ancien président Amine Gemayel, ou en prison comme M. Samir Geagea, ne fait qu'entretenir ce malaise.

Avec les élections législatives, s'offrait l'occasion d'assainir les fondements de la vie publique, elle a été lamentablement gaspillée. A l'automne 1995, déjà, la prorogation du mandat du président de la République, M. Elias Hraoui, au terme d'un amendement de la Constitution taillé sur mesure, était apparue comme la mise à nu d'un



régime d'exception à qui tout devient possible quand cela convient à son protecteur syrien<sup>1</sup>. Depuis, rien n'est venu corriger les effets du coup de force institutionnel.

C'est une politique menée de bout en bout sous influence syrienne, qui a présidé à la préparation des législatives de l'été. Pour ce scrutin, une nouvelle loi électorale devait être promulguée. Selon l'accord de Taëf de 1989, le découpage électoral devait épouser celui des *mohafazat* (l'équivalent des départements) – avant la guerre, il suivait celui des *caza* (les arrondissements) –, mais il était convenu qu'une nouvelle division administrative serait mise en place. Or les élections de 1992, les premières après la fin du conflit, ne suivirent pas ce principe : alors que deux départements seulement étaient transformés en circonscription électorale élargie (Beyrouth et le Nord), deux autres étaient fondus dans une même circonscription (le Sud et Nabatieh), le découpage par arrondissements étant maintenu pour les deux derniers (la Bekaa et le Mont-Liban).

### **Une Chambre introuvable**

CETTE inégalité de traitement fut l'une des raisons du boycott décrété à l'époque par la plupart des personnalités et forces politiques agissant en milieu chrétien – la participation n'y dépassa guère les 30 %. Le piètre résultat, combiné au caractère exceptionnel qu'avait explicitement revêtu la loi de 1992, rendait obligatoire l'adoption d'une autre législation pour 1996. Malgré un intense débat public, le gouvernement choisit l'attentisme, encourageant même les spéculations sur un possible report de la consultation.

Finalement, à peine six semaines avant le début des élections (étalées sur cinq dimanches), le découpage retenu fut dévoilé : sous prétexte d'appliquer les dispositions de l'accord de Taëf, on maintenait le découpage de 1992 pour trois circonscriptions élargies (Beyrouth, Nord, Nabatieh-Sud), tout en faisant du département de la Bekaa une circonscription unique. Seul le Mont-Liban restait divisé en arrondissements électoraux, au nombre de six, pour éviter le veto du dirigeant druze, M. Walid Joumblatt, peu désireux de devoir dépendre des voix chrétiennes, majoritaires dans ce département.

Votée à la va-vite, la loi fut invalidée par le Conseil constitutionnel. Une autre mouture fut adoptée, encore plus rapidement, qui spécifiait que ce découpage inégal serait en vigueur pour une « *seule et dernière fois* ». On n'était plus alors qu'à cinq jours du premier scrutin, fixé au

---

<sup>1</sup> Lire Samir Kassir, « Coup de force institutionnel au Liban », *Le Monde diplomatique*, décembre 1995.



18 août, qui devait être marqué par de multiples irrégularités : manipulations des listes électorales, vote des morts et des expatriés, expulsion des scrutateurs de l'opposition, bourrage d'urnes, confiscation des pièces d'identité des électeurs récemment naturalisés amenés par cars spéciaux aux bureaux de vote, interdiction de passer par l'isoloir et, en amont, achats de voix et pressions administratives, voire policières. Aggravées par les effets pervers du scrutin majoritaire dans les circonscriptions élargies, ces manipulations allaient produire une Chambre introuvable<sup>2</sup> où les opposants ne sont pas assez nombreux pour réunir les dix signatures nécessaires, le cas échéant, pour une saisine du Conseil constitutionnel.

L'opposition payait le prix de sa division. Pour simplifier à l'extrême, il faut distinguer l'opposition dite chrétienne, qui récuse les institutions de l'après-guerre ; l'opposition institutionnelle et réformatrice (multiconfessionnelle) ; l'opposition antigouvernementale mais pro-syrienne (tout aussi multiconfessionnelle).

Le premier courant s'était mis hors jeu en boycottant le scrutin de 1992. Cette fois, cependant, il paraissait tenté par l'enjeu, et de nombreux signes indiquaient une volonté de participer. Mais les atermoiements du pouvoir et son insistance sur un découpage hybride finirent par faire prévaloir l'option du boycott. Celle-ci fut confirmée lors de la formation à Paris d'un front tripartite regroupant le général Aoun, l'ancien président Amine Gemayel et M. Dory Chamoun, chef du Parti national libéral (qui réside à Beyrouth), choix appuyé par M. Raymond Eddé, exilé volontaire en France.

Pourtant, malgré de lourds griefs à l'égard du régime, la majorité des chrétiens s'étaient laissés apprivoiser en quatre ans par l'appareil administratif de l'Etat, et de nombreux hommes politiques, mesurant le prix de leur mise à l'écart en 1992, étaient résolus à ne pas répéter la même erreur. Le boycott fut battu en brèche, tant du fait du nombre de candidatures de personnalités chrétiennes que du taux de participation, somme toute honorable – il avoisina les 50 % dans des circonscriptions purement chrétiennes. Pour autant, les anciens abstentionnistes, ayant pris le parti d'être candidats, ne réussirent que rarement à percer, combattus par leurs anciens amis à grand renfort de graffitis et de tracts, sous l'oeil bienveillant de services de sécurité d'ordinaire moins tolérants.

---

<sup>2</sup> Voir les dossiers spéciaux de *L'Orient-Express* (Beyrouth), nos 10 (septembre 1996) et 11 (octobre 1996).



Les candidats de l'opposition institutionnelle qui s'étaient affirmés au cours de la législature sortante connurent un sort semblable. Si quelques ténors, comme MM. Sélim Hoss et Nassib Lahoud, parvinrent à s'imposer, les coalitions électorales entre les différents piliers du régime laminèrent certains des opposants les plus conséquents. Ainsi de M. Habib Sadek, éliminé dans le Liban sud par l'alliance de circonstance entre le chef du gouvernement, M. Rafic Hariri, le mouvement chiite Amal du président de l'Assemblée, M. Nabih Berri, et le Hezbollah.

Cette dernière alliance, contractée sur les instances pressantes de Damas, venait illustrer, d'une manière presque caricaturale, la contradiction où se trouve cette frange d'opposants – peu amènes pour le chef du gouvernement mais étroitement liés à la Syrie, qui, elle, le soutient continûment. Cette antinomie reflète celle qui sépare les deux principaux courants coexistant au sein du pouvoir syrien. L'un s'incarne dans la personne du vice-président de la République, M. Abdelhalim Khaddam, traditionnellement lié au chef d'état-major, le général Hikmat Chéhabi, tandis que l'autre regrouperait les principaux responsables des organes de sécurité, avec pour figure emblématique, dans les affaires libanaises du moins, le propre fils du président Assad, Bachar. Ce dernier est l'ami de plusieurs personnalités libanaises associées au pouvoir mais résolument hostiles à M. Hariri, qui, pour sa part, bénéficie de l'appui constant de M. Khaddam.

A bien des égards, M. Rafic Hariri, le premier ministre, apparaissait alors comme le grand vainqueur des élections. S'il avait essuyé un revers symbolique incontestable dans sa propre bataille à Beyrouth, en ne parvenant à surclasser ses deux principaux rivaux, MM. Salim Hoss et Najah Wakim, que grâce au déploiement d'une machine électorale phénoménale – et à un certain nombre d'irrégularités –, il semblait pouvoir compter sur l'assise parlementaire solide qui lui a fait précédemment défaut. Renforcée par les blocs parlementaires de ses alliés les plus fidèles pendant ces quatre années, notamment M. Walid Joumblatt et M. Elie Hobeika, cette assise devait lui assurer sinon une majorité, du moins une position dominante dans ses relations avec le président du Parlement aussi bien qu'avec le chef de l'Etat. Sa politique de reconstruction, de plus en plus contestée, semblait pouvoir être imposée.

### **Damas divise pour régner**

**O**R, à la surprise générale, il n'en a rien été. M. Joumblatt, allié jusque-là indéfectible de M. Hariri, fait feu de tout bois contre lui.



Lorsque le gouvernement est enfin formé, le 7 novembre 1996, on constate avec étonnement que certains des ministres sortants les plus proches de M. Hariri en ont été évincés. A l'inverse, M. Joumlatt, plus critique que jamais, garde sa place, tandis que rentrent deux des « ministres frondeurs » dont le président du conseil avait eu tant de mal à se débarrasser en mai 1995, MM. Soliman Frangié et Talal Arslan. Illustration de ce changement de climat, le débat de confiance se révèle nettement plus éprouvant pour M. Hariri que ses succès électoraux, deux mois auparavant, ne le laissent présager.

C'est que, entre-temps, les relations de M. Hariri avec la Syrie se sont subrepticement détériorées. Glissement dans les coulisses du pouvoir à Damas – où le général Chéhabi se serait écarté, dit-on, de son partenaire traditionnel, M. Khaddam ? Irritation des dirigeants baassistes après une visite de M. Hariri à Washington, en septembre dernier ? Projection sur la scène libanaise de la crispation consécutive à la montée de la tension régionale ? Etant donné l'opacité de la scène damascène, on a du mal à discerner les raisons immédiates de ce revirement. Mais la conduite de la Syrie après la réunion des Amis du Liban, à Washington, indique au moins qu'elle ne considère plus avec la même sérénité sa situation au Liban. Sous les dehors satisfaits affichés par la presse officieuse de Damas pour le soutien financier accordé par les Occidentaux au « pays frère », les dirigeants syriens semblent avoir interprété négativement l'engagement américain : les Etats-Unis n'entendraient plus leur laisser les mains libres au Liban...

Du coup, la réconciliation nationale est moins que jamais à l'ordre du jour. Mais, par-delà, la dernière crise est venue confirmer combien la multiplication des centres de décision, tous soutenus par l'une ou l'autre aile du pouvoir syrien, est génératrice de désordre. Et qu'à trop vouloir contrôler le pays on prend le risque de le rendre ingouvernable autrement qu'en ayant recours, à tout instant, à l'arbitrage du parrain protecteur.

**Samir Kassir**\*

---

\* Rédacteur en chef de *L'Orient-Express*, Beyrouth



<b>Id-Reference</b>	<b>97-Pr-000600</b>
<b>Media (Support)</b>	HC
<b>Title</b>	Désordre établi au Liban
<b>Subtitle</b>	
<b>Section</b>	
<b>Language</b>	Français
<b>Source</b>	Le Monde Diplomatique
<b>Page</b>	
<b>Date</b>	Février 1997
<b>Author</b>	Samir Kassir
<b>Co-Author</b>	
<b>Keywords</b>	
<b>Persons</b>	Ouri.Lubrani – Michel.Aoun – Amine.Gemayel – Samir.Geagea – Elias.Hraoui – Walid.Joumblatt – Dory.Chamoun – Raymond.Eddé – Sélim.Hoss – Nabih.Berri – Rafic.Hariri – Habib.Sadek – Nassib.Lahoud – Soliman.Frangié – Talal.Erslan – Abd.Halim.Khaddam – Hikmat.Chéhabi – Bachar.Assad – Najah.Wakim – Elie.Hobeika
<b>Locations</b>	Liban – Israël – Washington – Beyrouth – Nord – Paris – Syrie – Sud.Liban – Nabatieh – Bekaa – Mont.Liban – Damas – Etats.Unis
<b>Dates</b>	1996, 16:12:1996, 1989 – 1995 – 1992, 17:11:1996
<b>Themes</b>	Liban – raisin.colère – Israël – Syrie – Washington.réunion.Amis.Liban – opposition.chrétienne – attentat.minibus.civil.syrien – arrestation – chef.état – chrétiens – guerre – accord.Taëf.1989 – hégémonie.musulmane – hégémonie.maronite – dirigeants.chrétiens.année.guerre – élections.législatives – prorogation.mandat.président.république.Elias.Hraoui – régime.protecteur.syrien – influence.syrienne.politique.libanaise – loi.électorale – élection 1992 – loi.électoral 1992 – arrondissements.électoraux - dirigeant.druze – opposition – électeurs –opposition.pro-syrienne – scrutin – scrutin.1992 – services.sécurité – candidats.opposition – Hezbollah – régime.Syrie.Assad – pouvoir.syrien – Bachar.Assad – Rafic.Hariri – président.parlement – politique.reconstruction.gouvernement – dirigeants.baassistes – Etats.Unis – Hekmat.Chéhabi - Khaddam
<b>Subject</b>	